



DEC 3-2

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE PAYS DE LA LOIRE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NANTES
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le code général de la fonction publique en date du 1^{er} mars 2022, livre 1^{er} Droits, Obligations et Protection (articles L 111-1 à L 142-3) et livre III, Recrutement (articles L 311-1 à L 372-2) ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23/12/2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n°2016-1084 du 03/08/2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

Vu l'arrêté du 23/03/2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté ministériel du 05/02/2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont désignés, pour la session 2026, membres du jury du concours externe commun de recrutement dans le deuxième grade des corps suivants :

- adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- adjoints administratifs du ministère de la justice.

Présidente du jury : Mme Stéphanie PÉNISSON – Attachée principale d'administration de l'État – Secrétaire Générale – Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de NANTES

Vice-président du jury : M. Jérôme POUPLARD – Proviseur du Lycée de Narcé – LOIRE-AUTHION

Membres :

Mme Émilie AUDEBAUD – Secrétaire administrative de la Justice – Direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation – NIORT

Mme Elsa BIGNON – Attachée d'administration de l'État – Institut national supérieur du professorat et de l'éducation – ANGERS

M. Franck BONNIN – Secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Rectorat – NANTES



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mme Nicole BOUHOURS – Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Collège Costa Gravas – LE MANS

Mme Laurène DELEYE – Attachée Principale d'administration de l'État – Centre regional des œuvres universitaires et scolaires – NANTES

Mme Catherine FAUCONNIER – Proviseure – Lycée Clémenceau – CHANTONNAY

M. Jean-François GUIHENEUF – Attaché d'administration de l'État – Centre regional des œuvres universitaires et scolaires – NANTES

M. Aymeric MERLEAU – Attaché Principal d'administration de l'État – Collège Mona Ozouf - SAVENAY

Mme Amandine PLISSON – Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Collège Les Garettes – VILLAINES-LA-JUHEL

M. Yannick POIRIER-MOULARD – Principal – Collège Emmanuel de Martonne – LAVAL

Mme Stéphanie ROTUREAU – Attachée d'administration de l'État – Collège La Coutancière – LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Mme Patricia SOUCHET – Secrétaire administrative de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Rectorat – NANTES

Mme Delphine TERRÉ – Attachée d'administration de l'État – Lycée Pays de Retz - PORNIC

M. Éric TESSIER-JOUANNY – Secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur – Collège Gabriel Goussault - VIBRAYE

M. Sébastien TESSON – Proviseur – Lycée Savary-de-Mauléon – LES SABLES D'OLONNE

M. Kilian VAILLANT – Secrétaire administratif de la Justice – Tribunal Judicaire – NANTES

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de l'Académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 05 mars 2026

*Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire général de la Région Académique
et de l'Académie*

Philippe DIAZ

Katia BÉGUIN